



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

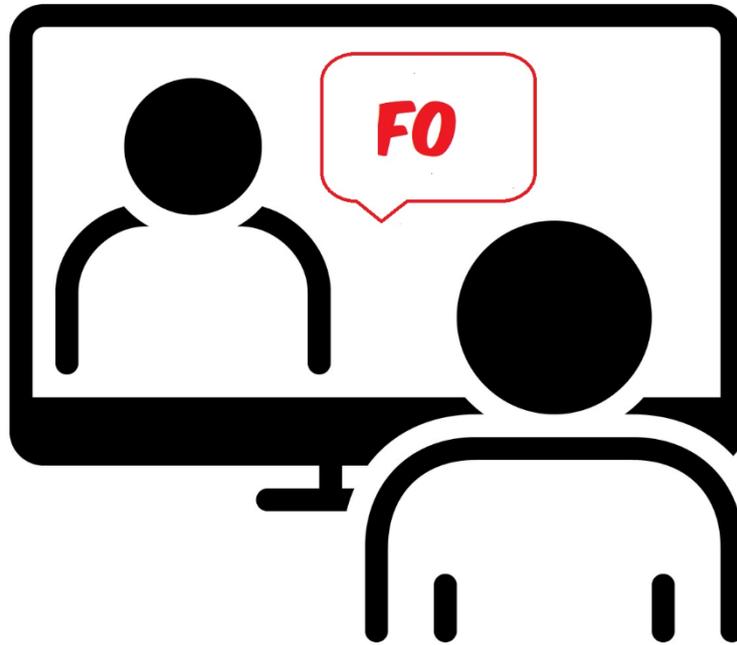
FORCE OUVRIERE



2 mars 2025

RIS 2nd trimestre

RIS



VISIO

Dans le contexte de réduction budgétaire d'une violence inédite pour les personnels de l'Education nationale, les conditions de travail, les statuts et le fonctionnement même de l'Ecole publique subissent des attaques en règle : gel du point d'indice, indemnisation des jours d'arrêt maladie, suppression de 470 postes dans le 1er degré...

De nouvelles menaces planent à nouveau sur les retraites alors que des milliards sont consacrés pour l'armement et pour l'intelligence artificielle... autant de choix qui ne sont pas ceux de FO !

Il est urgent de nous rassembler, de s'informer et de discuter des actions collectives à prendre pour obtenir satisfaction sur l'ensemble de nos revendications !

Participez nombreux à la RIS du 2nd trimestre !

Mercredi 12 mars

9h30 - 12h30

>>LIEN DE CONNEXION<<

Application ZOOM

ID de connexion : 870 8826 5728

Code secret : 873172

**Ouverte à tous : syndiqués et non syndiqués !
Pas d'inscription préalable !**

Un droit syndical à utiliser sans retenue !

Chaque enseignant peut participer à des RIS, à raison d'une RIS par trimestre (soit 3x3h).

Les enseignants peuvent déduire ces 3 heures de leurs obligations de travail annualisées (48h de concertation en équipe, 18h d'animation/conférence pédagogique ou de formation en « constellations » ou 6h de conseil d'école) programmées ce même jour ou à une autre date.

L'IEN ne peut pas vous les refuser sous prétexte que telle animation/conférence pédagogique ou telle réunion serait obligatoire ! Il suffit de le prévenir du choix de la concertation, de l'animation pédagogique ou de la formation en « constellations » que vous remplacez par la RIS.

[\[Téléchargez ICI le formulaire à renvoyer à votre IEN\]](#)

Si l'animation ou la réunion pédagogique a lieu le jour de la RIS, il faut renvoyer ce formulaire au maximum 48h avant.

Si vous souhaitez utiliser ce RIS pour remplacer une réunion plus tard, vous pourrez renvoyer le formulaire au maximum 48h avant cette réunion.



Autres RIS en présentiel

Mardi 18 mars 17h

Ecole maternelle Les Moulins
Rue des Muettes 13002 MARSEILLE

Mardi 18 mars 17h30

Ecole élémentaire République
Place de la République Saint-Rémy-de-Provence

Si vous souhaitez organiser une RIS
dans votre école, contactez vos
délégués de secteur SNUDI FO 13 [>ICI<](#)



SYNDICALISATION 2025, C'EST PARTI !

Vous pouvez dès à présent adhérer au SNUDI FO 13 en utilisant le bulletin téléchargeable ci dessous. Vous serez adhérent.e dès à présent et jusqu'en décembre 2025 !

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevrez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

Téléchargez le bulletin d'adhésion 2025



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

